

VOUS SOUHAITEZ
RAVALER LES FACADES
OU
REFAIRE LA TOITURE
DE VOTRE IMMEUBLE

LA DÉCLARATION PRÉALABLE

COMMENT CONSTITUER VOTRE DEMANDE ?

*Votre dossier doit être composé en **2 exemplaires** comme suit :*

- Un imprimé de déclaration préalable** (modèle n°13703*06-maison individuelle-pages 1 à 3/8 uniquement ou cerfa n°13404*06 -autres constructions- pages 1 à 8/15) dûment complété et signé ;
- DP1 - Un plan de situation** permettant de repérer précisément le terrain sur le territoire de la commune ;
- DP4 - Un plan des façades et des toitures** modifiées faisant apparaître l'état initial et l'état futur ;
- DP6 – Un document graphique** permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement ;
- DP7 - Un document photographique** permettant de situer le terrain (ou l'immeuble) dans l'environnement proche ;
- DP8 - Un document photographique** permettant de situer le terrain (ou l'immeuble) dans le paysage lointain ;
- DP11 - Une notice du projet architectural** : précise l'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ; les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet :
 - Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ;
 - Les matériaux et les couleurs des constructions.

Dans le périmètre de « Monument Historique » (500 mètres autour de la Porte Monumentale)

- Joindre un *exemplaire* supplémentaire du dossier ;
- La notice du projet architectural (**DP11**) doit indiquer en outre les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux.

OÙ ADRESSER VOTRE DOSSIER ?

*Votre dossier doit être déposé en Mairie de CHABEUIL (service urbanisme)
ou adressé en pli recommandé à Monsieur le Maire de Chabeuil
1 Place Génissieu - B.P. 63 - 26120 CHABEUIL.*

Horaires d'ouverture du Service Urbanisme :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 8h30 à 12h30

Mercredi : de 13h30 à 18h30

☎ 04.75.59.92.80